

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Ontique -

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 - Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 - La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation** : contact@mupras.com
 - O Prise en charge** : pec@mupras.com
 - O Adhésion et changement de statut** : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (1G) - Fax : 05 22 37 28 18 - www.mupras.com

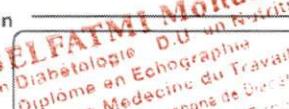


Declaration de Maladie

Nº W19-470690

690 119141

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 2768	Société : R.A.M		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : HILALI FAUZIA			
Date de naissance : 07.08.58			
Adresse : HAY QY ABDELLAH Bd TAZA Rue 99 N° 5 - AIM CHOCK. CASA			
Tél. : 06 00376166	Total des frais engagés :		1535,60
Dhs			

<p>Cadre réservé au Médecin</p> <p>Cachet du médecin :</p>	<div style="text-align: right; margin-bottom: 10px;">  </div> <p>Date de consultation : <u>21/01/2022</u></p> <p>Nom et prénom du malade : <u>Fatima Hocine</u> Age:</p> <p>Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant</p> <p>Nature de la maladie : <u>Maladie de l'obésité</u></p> <p>En cas d'accident préciser les causes et circonstances :</p> <p>Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plicatif à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.</p>
--	--

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

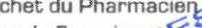
Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :.....

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin, attestant le Paiement des Actes
21/10/2012	00		200000	DR. BELFAIMOUNI M.D. B.T. en Diabatologie, B.U. en Nutrition, Diplômé en Echoangiographie, Diplômé en Médecine du Travail Membre de la Société Francophone de Diabète DR. Reda Guedira, C.I.G. Djamaia - Casablanca Téléphone : 05 25 51 11 55 - E-mail : reda_guedira@yahoo.fr

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE INES Dr En Pharmacie Dr Abdellah Rue 75 n° 40 Tél 0522 50 24 80	01/06/2022	1335,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur Mohamed BELFATMI

الدكتور محمد بالفاطمي

- D.U en Diabétologie
- D.U en Nutrition
- Membre de la Société Francophone de Diabétologie
- Ex Médecin Chef de l'unité de Diabétologie au Centre Hospitalier Moulay Rachid
- Diplômé en Echographie
- Spécialiste en médecine de travail

- دبلوم جامعي في داء السكري
- دبلوم جامعي في التغذية
- عضو جمعية الفرانكوفونية لداء السكري
- رئيس وحدة داء السكري بالمركز الإستشفائي مولاي رشيد سابقا
- شهادة الفحص بالصدى
- اخصائى في طب الشغل

Casablanca, le 02/06/2022 الدار البيضاء، في

Mme FOUZIA HILALI

EDUCATION NUTRITIONNELLE +++

43010022
APIDRA

PHARMACIE نساجي
BENCHIKHI B.
Dr En Pharmacie
Hay Moulay Abdellah Rue 75 n° 40
CASA - Tel 0522 50 24 80

152,50 Dhs
LANTUS SOLOSTAR

10 Matin

10 midi

10 Soir

10 UNITE / SOIR

TRAITEMENT DE 3 MOIS

1335,50 Dhs
PHARMACIE نساجي
BENCHIKHI B.
Dr En Pharmacie
Hay Moulay Abdellah Rue 75 n° 40
CASA - Tel 0522 50 24 80

شارع رضى اكديرة (النيل سابقا) 546 قرية الجماعة - الدار البيضاء / الهاتف : 05 22 56 56 61

Boulevard Reda Guedira Ex : Bd Nil N° 546 - Casablanca Cité Djamaâ

Tél. 05 22 56 56 61 - E-mail : dr-belmoha@hotmail.fr

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
APIDRA SOLOSTAR 100U/ML SOL INj B5
P.P.V. : 439DH00



sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
APIDRA SOLOSTAR 100U/ML SOL INj B5
P.P.V. : 439DH00



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain Sébaâ Casablanca
Lantus Solostar 100U/ml inj
b1 Sty 3ml
P.P.V : 152,50 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain Sébaâ Casablanca
Lantus Solostar 100U/ml inj
b1 Sty 3ml
P.P.V : 152,50 DH



Dr. BELFATMI Mohamed
D.U en Diabétologie - D.U. en Nutri
Diplôme en Echographie
Diplôme en Médecine du Travail
Membre de la Société Francophone de Diabétologie
Dr. Reda Guedira, Cité Djamaâ - Casablanca
Tél. 05 22 56 56 61 - E-mail: belmoha@hotmail.fr

